

Luxembourg, le 16 février 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

REÇU
Par Miff Christian , 15:38, 16/02/2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire :

« Dans son rapport 'Delivering Pandemic Resilience' de septembre 2020, DHL a évalué les moyens nécessaires pour garantir des chaînes de distributions résilientes pour vaccins et matériaux médicaux pendant la pandémie du Covid-19 et pour le cas échéant de futures urgences sanitaires.

La publication se base sur de multiples discussions avec des experts de l'industrie et d'organisations non-gouvernementales, sur la recherche publique ainsi que sur leur propre expérience extensive dans le secteur de la logistique.

En portant un regard géographique sur la distribution du vaccin, et en considération du fait que la température joue un rôle primordial dans sa conservation, DHL note que les pays aux infrastructures et chaînes du froid limitées se voient potentiellement face à des enjeux plus problématiques. Ainsi, l'entreprise considère dans son rapport que de grandes parties de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et de l'Asie manquent les capacités requises et suggère des moyens de transports innovatifs et spécialisés afin d'atteindre les populations dans les régions excentrées.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire:

- *À ce stade, est-ce que Monsieur le Ministre est au courant de tels problèmes dans les pays avec lesquels l'État*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

luxembourgeois a signé un accord général de coopération et l'aide humanitaire ?

- *Dans l'affirmative, est-ce que le Grand-Duché de Luxembourg a prévu d'apporter de l'aide dans ces régions suivant l'objectif de développement durable "Bonne santé et bien-être" des Nations Unies, ayant pour but de 'permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être des tous à tout âge" ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre de la Coopération et
de l'Action humanitaire

Luxembourg, le 16 mars 2021

REÇU

Par Alf Christian , 10:24, 16/03/2021

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : *Réponse à la question parlementaire n° 3655 du 16 février 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas:*

- *Distribution des vaccins dans les pays avec lesquels l'Etat luxembourgeois a signé un accord général de coopération et d'aide humanitaire*

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous objet.

Franz Fayot

Réponse de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la question parlementaire n° 3655 déposée le 16 février 2021 par l'honorable Député, Monsieur Gusty Graas

L'objectif du développement durable (« ODD ») « bonne santé et bien-être » constitue un des ODD dans la réalisation duquel la Coopération luxembourgeoise est la plus active. En effet, les fonds d'aide publique au développement (APD) alloués à cet ODD constituent environ 16% de l'APD globale luxembourgeoise.

La Coopération luxembourgeoise met ainsi l'accent sur le renforcement des systèmes de santé dans nos pays partenaires. Ce renforcement a également vocation à contribuer au déploiement du vaccin contre la Covid-19 dans ces pays.

Le Luxembourg souscrit pleinement à l'objectif d'assurer un accès aux soins de santé pour tous, selon le principe « No one is safe until everyone is safe ». Les appuis luxembourgeois dans le contexte de la pandémie s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « Team Europe » qui vise à coordonner les actions de l'Union européenne et de ses États membres dans la réponse internationale à la pandémie. Depuis le début de cette pandémie, le Luxembourg a ainsi contribué près de 69 millions EUR, avec une priorisation sur les volets de réponse d'urgence sanitaire ainsi que socio-économique avec un focus géographique sur l'Afrique de l'Ouest.

En outre, l'appui de la Coopération luxembourgeoise à la riposte à la COVID-19 comprend des appuis sectoriels à nos pays partenaires, comme le nouvel appui sectoriel de 5 millions EUR dans le domaine de la santé au Cap Vert, tout comme des appuis ciblés, dont la fourniture de réfrigérateurs à des pays partenaires comme le Laos, et des contributions à des mécanismes de réponse multilatéraux, tels que l'initiative COVAX. L'appui financier du Luxembourg à hauteur de 1 million EUR au mécanisme COVAX constitue ainsi un pilier important pour la réponse aux défis posés par la COVID-19 visant à garantir une distribution équitable du vaccin, en particulier dans les pays du sud.

Pour ce qui est de la situation spécifique dans nos pays partenaires, la Coopération luxembourgeoise suit de près la situation sur le terrain pour pouvoir donner le cas échéant, sur base des besoins identifiés, une réponse appropriée et adaptée.